



## Une formation en alternance pour concrétiser son projet professionnel en agriculture !

### OBJECTIFS

Formation permettant la préparation d'un diplôme de niveau 4 (Capacité à l'installation).

Formation au métier de responsable d'entreprise agricole / salarié hautement qualifié en agricole ou para-agricole.

### PRÉ-REQUIS

- Jeune titulaire d'un CAP Agricole ou d'un BEPA → intégration en 1<sup>ère</sup>
- Jeune issu de 2<sup>de</sup> Production ou de l'enseignement général → intégration en 1<sup>ère</sup>
- Jeune issu d'une 1<sup>ère</sup> CGEA → intégration en terminale

### MODALITÉS D'ACCÈS

#### Sous statut « scolaire »

Année scolaire septembre à juin  
Recrutement dès janvier et possibilité d'intégration de septembre à fin octobre

#### Sous statut « apprenti »

Année scolaire septembre à juin  
Signature du contrat d'apprentissage tout au long de l'année

### CONTENU DE LA FORMATION

**Modules d'enseignement généraux** (français, communication, histoire-géographie, anglais, EPS, mathématiques, informatique, biologie, physique-chimie)

**Modules d'enseignement professionnels** (pilotage d'entreprise agricole, filières et marchés, gestion de l'entreprise agricole, agroéquipement, gestion des ressources et agroécosystème, conduite de productions (animale et végétale).

**Module d'Adaptation Professionnelle** (diversité des systèmes agricoles)

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, interventions de professionnels, visites, cas concrets.

#### Sous statut « scolaire »

Classe de 1<sup>ère</sup> : 18 semaines à la MFR ; 23 semaines de stage

Classe de Terminale : 21 semaines à la MFR ; 16 semaines de stage

#### Sous statut « apprenti »

Classe de 1<sup>ère</sup> : 18 semaines à la MFR ; 23 semaines en alternance entreprise

Classe de Terminale : 21 semaines à la MFR ; 21 semaines en entreprise

## COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- ✓ Pilotage stratégique de l'entreprise agricole,
- ✓ Conduite des processus de production,
- ✓ Préservation et amélioration des sols et de la biodiversité,
- ✓ Commercialisation des produits agricoles,
- ✓ Négociation, concertation et élaboration d'un projet,
- ✓ Gestion et administration de l'entreprise,
- ✓ Organisation du travail et des ressources humaines

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

### De l'apprenant

- Réalisation d'évaluations formatives dans chaque module
- Bilan de compétences professionnelles en stage
- 15 CCF (contrôles en cours de formation) (comptant pour 51%) au cours des 2 années
- 5 Épreuves terminales (comptant pour 49%) en juin de l'année de terminale

→ 80% de réussite (moyenne sur les 5 dernières années)

→ 90% d'insertion professionnelle

### De la formation

Réalisation de bilans réguliers (tours de table, questionnaires individuels)

## GRATIFICATION/RÉMUNÉRATION

### Sous statut « scolaire » :

Gratification obligatoire du maître de stage au-delà de 12 semaines de stage (dans l'année).

### Sous statut « apprenti »

Fonction de la grille de rémunération de l'apprentissage en vigueur.

## ACCESSIBILITÉ

Les salles de cours et les espaces de vie sont accessibles aux personnes en situation de handicap (contactez notre référent handicap)

## MÉTIERS VISÉS/POURSUITE D'ÉTUDES

Salariat ou installation en entreprise agricole, Réalisation d'un certificat de spécialisation (CS), Poursuite d'études supérieures : BTS (ACSE, PA, ...).

## TARIFS/HEBERGEMENT

### Sous statut « scolaire »

Bourses du Ministère de l'Agriculture  
Frais de scolarité, restauration et d'hébergement : nous contacter

### Sous statut « apprenti »

Formation gratuite,  
Aides aux 1<sup>er</sup> équipements  
Aides à la restauration et l'hébergement  
Aide au permis de conduire  
Frais d'hébergement et de restauration : nous contacter

## CONTACTS

### Responsable Bac Pro et classe de Terminale

Aloïsa Delagarde – 02.33.30.68.50  
aloisa.delagarde@mfr.asso.fr

### Responsable classe de Première

Anne-Caroline Aubert – 02.33.30.68.50  
anne-caroline@mfr.asso.fr